

Charte Locale Transmission Installation Millau

Diagnostic de territoire

Réalisé par Jeunes Agriculteurs Aveyron en 2016/2017

1. Présentation de l'action

1. Contexte

Sur le millavois, d'après les données du dernier recensement agricole, entre 2000 et 2010, selon les communes, 10% à 20% des exploitations ont disparu. L'avenir est tout aussi incertain puisque plus de 50% des agriculteurs ont plus de 50 ans et plus de la moitié d'entre eux ne savent pas ce que vont devenir leurs exploitations.

Face à ces constats, les jeunes agriculteurs du canton de Millau ont décidé de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation au travers d'une « Charte Locale Transmission Installation ».

2. Objectif poursuivi

La « Charte Locale Transmission Installation Millau » a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux du territoire, afin de mener une véritable politique en faveur de la transmission et de l'installation. La finalité est le renouvellement des générations en agricultures et le maintien d'un territoire vivant.

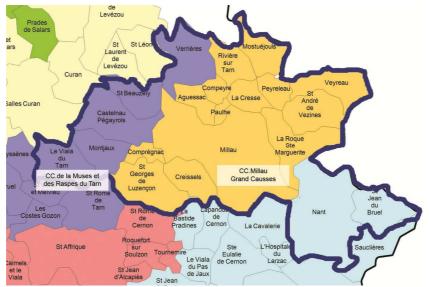
A travers cette démarche, le syndicat local « Jeunes Agriculteurs Millau » souhaite agir pour :

- Conserver une dynamique agricole où l'agriculture est partie prenante,
- Trouver localement des solutions pour favoriser les installations viables, vivables et durables
- Pérenniser les exploitations du territoire

3. La zone d'étude

Le territoire d'étude englobe :

- L'intégralité de la Communauté de communes Millau Grand Causses
- Le nord de la Communauté de communes de la Muses et des Raspes du Tarn
- Les communes de Nant et St Jean de Bruel



Carte 1: Délimitation du territoire d'étude

La liste complète des communes est la suivante :

- Aguessac
- Castelnau-Pégayrols
- Compeyre
- Comprégnac
- Creissels
- La Cresse
- Millau
- Montjaux

- Mostuéjouls
- Paulhe
- Peyreleau
- Rivière-sur-Tarn
- La Roque-Sainte-Marguerite
- Saint-André-de-Vézines
- Saint-Beauzély

- Saint-Georges-de-Luzençon
- Verrières
- Veyreau
- Viala-du-Tarn
- Nant
- St Jean de Bruel

4. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé :

- Des jeunes agriculteurs du canton JA « Millau »
- Des représentants locaux FDSEA
- Des maires des communes du territoire
- Des conseillers départementaux du territoire
- Des présidents des communautés de communes du territoire
- Des représentants locaux de :
 - o Caisse Locale Crédit Agricole
 - o Caisses Locales Groupama
 - o CDASA
 - o CERFRANCE
 - Comptoir paysan CAV Pays de Millau
 - o CONFEDERATION GENERALE DE ROQUEFORT
 - o CUMA locales
 - ELVEA NORD MIDI PYRENEES LOZERE
 - o FDSEA
 - o FRSEB
 - o G.D.S. locaux
 - o GID Lacaune
 - o Le Jardin du Chayran
 - o Les bergers du Larzac

- o Maison de la Cerise
- o MSA
- o OP Ovin Unicor
- o OVI PC
- o OVITEST
- o RAGT PC
- o SAFER
- Service Elevage Confédération
 Générale de Roquefort
- o SICA 2G
- SICA GORGES DU TARN
 VAI FRUITS
- VALIKUI
- o SODIAAL
- o Unicor
- UNOTEC

Le rôle de ce comité de pilotage est tout d'abord d'apporter une **expertise constructive** autour de l'installation, de la transmission et plus largement du territoire. Il a également pour mission de **définir un plan d'action** pour le territoire en faveur du renouvellement des générations. Il doit en particulier **encadrer le diagnostic** du territoire en terme d'installation /transmission, être **force de proposition** pour l'avenir et être un vecteur du renouvellement des générations en agriculture.

5. Démarche suivie

Pour répondre aux objectifs de cette Charte Locale Transmission Installation, il a été choisi de commencer l'action par une phase de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux. Cette étape s'est déroulée sous forme de réunions locales. Celles-ci ont permis d'informer et de mobiliser à la fois les agriculteurs de la zone par l'intermédiaire des syndicats cantonaux de Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, les représentants des filières locales, les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions, suivi de l'élaboration d'un plan d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi du plan d'actions.

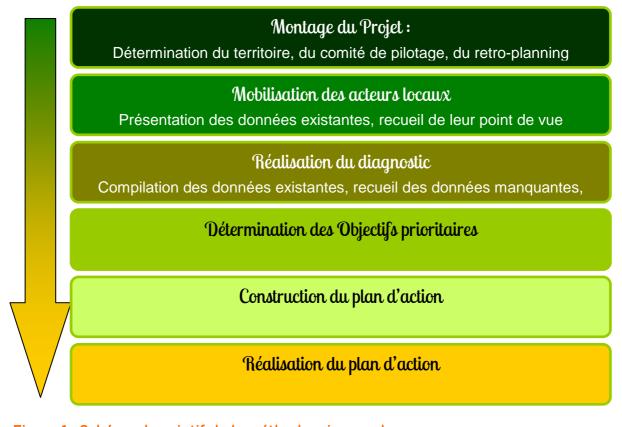


Figure 1 : Schéma descriptif de la méthode mise en place

6. Les sources du diagnostic

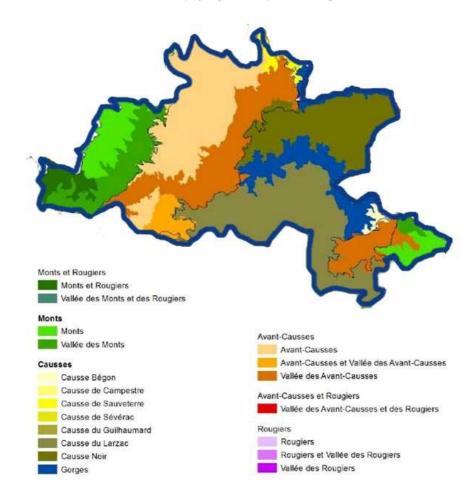
Pour réaliser ce diagnostic du territoire, plusieurs données sources ont été compilées :

- Données AGRESTE du Recensement Agricole 2010
- Données recueillies au cours des réunions de terrain de la Charte Locale Transmission Installation de Millau - Novembre/ Décembre 2016 (CLTI 2016)
- Données Insee 2013
- Données issues du diagnostic des espaces agricoles et naturels du Parc naturel régional des Grands Causses - Mars 2015 (Diag. SCoT PNRGC 2015)



Carte 2 : Entités paysagères simplifiées

Sources : extrait carte des entités paysagères simplifiées, Diag. SCoT PNRGC 2015



Carte 3 : Sous-entités paysagères

Sources : extrait carte des entités paysagères simplifiées, Diag. SCoT PNRGC 2015

11. Description Générale du territoire

1. Le milieu naturel

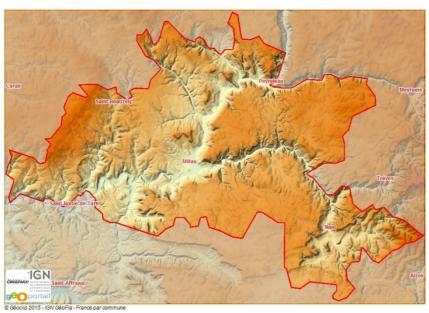
Le territoire se compose de 3 entités paysagères : « Les Causses », « Les Avants-causses » et « Les Monts ». « Les Causses » et « Les Avants-causses » sont deux entités interdépendantes. [Carte 2 et3]

« Les Causses » se composent d'imposants plateaux calcaires dont l'altitude varie entre 800 et 1100 mètres. Ils sont délimités par de **profondes vallées** appelées « Gorges », pouvant atteindre 500 mètres de dénivelé. Ces paysages, façonnés par le **pastoralisme**, se caractérisent par des **parcours et des pelouses sèches**. [Carte 5]

De part et d'autre des causses s'étendent les « avants causses » composés de petits plateaux calcaires et de plaines légèrement vallonnées, n'excédant pas 650 mètres d'altitude. Ces territoires, plus fertiles que ceux des causses, du fait de la présence de nombreuses sources, se caractérisent par de vastes espaces agricoles. Les coteaux de la Vallée du Tarn se caractérisent par un paysage en terrasse accueillant vergers et vignes.

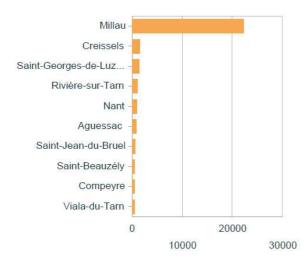
A l'extrémité ouest et au sud-est du territoire s'étendent « Les Monts ». Les paysages se caractérisent par une succession de crêtes et de vallées aux versants escarpés et boisés. Allant d'une altitude comprise entre 300 et 900 mètres, les conditions climatiques sont difficiles.

La SAU représente 44% du territoire soit environ 35 446 ha.



Carte 4: Relief du territoire

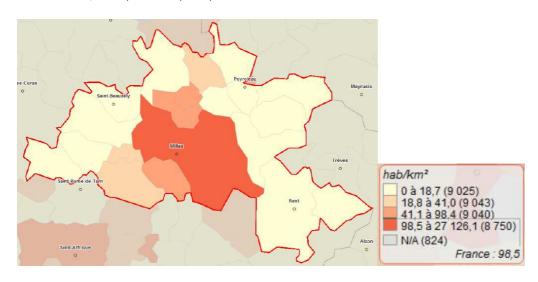
Source : Geoclip 20115- IGN GéoFla - France par commune



année	рор.
1968	31 628
1975	30 744
1982	30 917
1990	31 383
1999	31 509
2008	32 976
2013	33 246

Figure 2 : Nombre d'habitant par commune du territoire en 2011 Figure 3 : Evolution de la population du territoire entre 1975 et 2011

Source : Insee, RP exploitation principale - 2013



Carte 5: Densité de population

Source: Insee, RS 2014

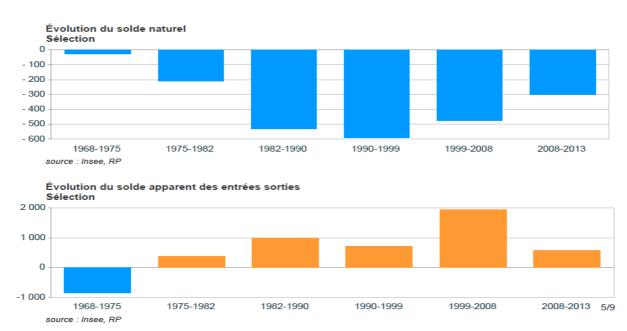


Figure 4 : Evolution des soldes naturel et migratoire apparent pour le territoire d'étude

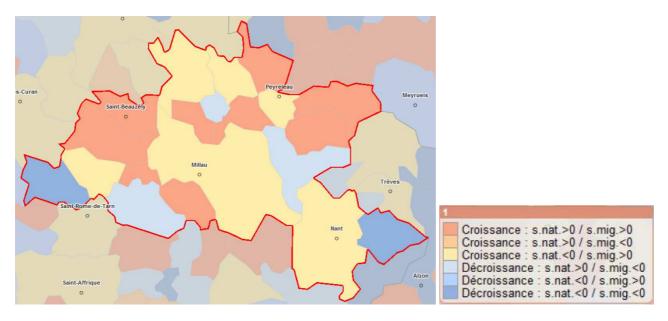
Source : Insee, RP 2013

2. La population du territoire

D'après les données de l'INSEE 2013, le territoire d'étude compte, **33 246 habitants** (12% de la population aveyronnaise) avec une forte hétérogénéité entre les communes. La commune de Millau concentre 67% de la population (22 205 habitants en 2013). [Figure 3]La densité moyenne est **38.5 hab./km²** ce qui est supérieur à la moyenne départementale (31,7 hab./km). Cette donnée est largement influencée par la commune de Millau (132 hab./km². La moyenne du territoire sans la commune de Millau et à 22 hab./km². [Carte 5]

Depuis les années 70, la population augmente légèrement de manière régulière. Cette augmentation est due, à l'échelle du territoire, à une arrivée de population (solde migratoire apparent d'environ + 570 pers. entre 2008 et 2013) [Figure 4] Les évolutions entre 2008 et 2013 sont variables d'une commune à l'autre.

- Une large partie territoire est dans une dynamique de croissance de la population (communes en jaune et orangé sur la carte 6). Cette croissance est du pour toutes ces communes à un solde migratoire positif, qui est combiné pour certaines d'entre elles (communes en jaune) à un solde naturel positif. [Carte 6]
- Cinq communes sont dans une dynamique de décroissance de la population (communes en bleu sur la carte 6). Elles ont toutes un solde migratoire négatif, associé pour les communes de Saint-Jean-du-Bruel et du Viala-du-Tarn à solde naturel négatif. [Carte 6]



Carte 6 : Typologie des soldes naturel et migratoire apparent, 2013 Source : Insee, RP 2013

Mémo définition INSEE :

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

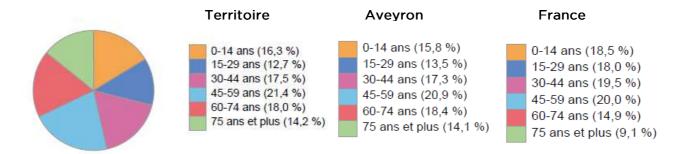


Figure 5 : Répartition de la population par tranche d'âge en 2013

Source : Insee, RP exploitation complémentaire

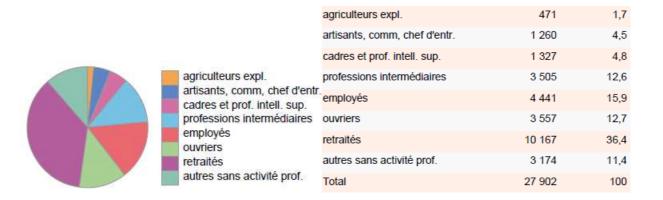


Figure 6 : Répartition de la population en fonction des catégories socioprofessionnelles

Source : Insee, RP exploitation complémentaire 2013

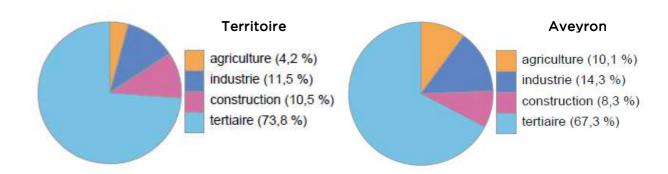


Figure 7 : Répartition des emplois par secteur d'activités

Source : Insee, RP exploitation complémentaire 2013

3. Les tranches d'âge de la population

Toutes les tranches d'âge sont représentées sur le territoire en proportion quasi équivalente. Les personnes de plus de 60 ans représentent plus 32% de la population, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale (24%). Les données du territoire sont comparables aux moyennes aveyronnaises. [Figure 5]

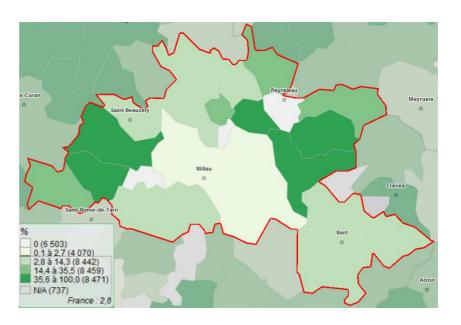
4. La population agricole sur le territoire

Les agriculteurs représentent **1.7 % de la population** du territoire et 3.9% si l'on exclu la commune de Millau. Ces moyennes sont inférieures à celle du département (4.2%) mais supérieures à celle nationale (0.9%) - [Figure 6]

En termes d'emploi l'agriculture, représente une faible part. Elle contribue à 4.2% des emplois du territoire. Cependant, en excluant la commune Millau, l'emploi agricole est supérieur à la moyenne aveyronnaise (13.7% - sans Millau- versus 10.5% pour l'Aveyron).

Pour certaines communes (Saint-André-de-Vézines, Castelnau-Pégayrols, La Cresse, Montjaux), l'agriculture est le principal secteur d'emploi. En revanche, sur des communes comme Aguessac ou Millau, elle ne représente en proportion quasiment rien. [Figure 7 - Carte 8]

Communes	(%)
Saint-André-de-Vézines	62,4
Castelnau-Pégayrols	53,2
La Cresse	44,2
Montjaux	40,7
La Roque-Sainte-Marguerite	35,7
Mostuéjouls	35,4
Veyreau	33,3
Viala-du-Tarn	30,4
Compeyre	15,4
Saint-Jean-du-Bruel	12,7
Saint-Beauzély	12,5
Verrières	10,8
Saint-Georges-de-Luzençon	9,9
Nant	9,6
Creissels	7,9
Rivière-sur-Tarn	7,6
Aguessac	3,4
Millau	1,2
Comprégnac	0
Paulhe	0
Peyreleau	0

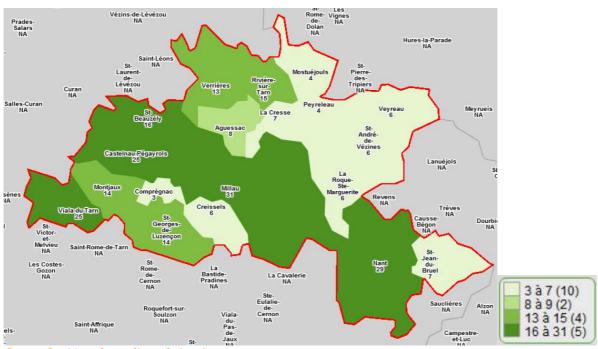


Carte 7: Part des emplois dans l'agriculture au lieu de travail, 2013

Source : Insee, RP exploitation complémentaire 2013

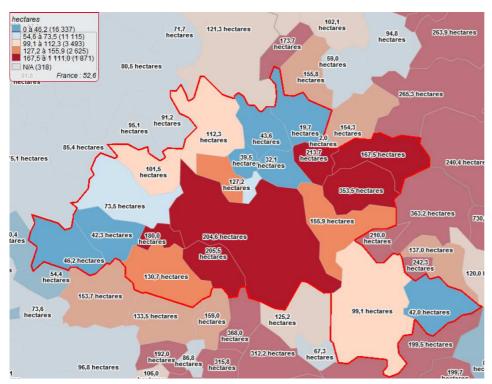
	RA exploitations - 2010	Données CLTI 2017	Différentiel
AGUESSAC	9	8	1
CASTELNAU PEGAYROLS	33	25	8
COMPEYRE	12	9	3
COMPREGNAC	3	3	0
CREISSELS	8	6	2
LA CRESSE	17	7	10
LA ROQUE SAINTE MARGUERITE	12	6	6
MILLAU	34	31	3
MONTJAUX	25	14	11
MOSTUEJOULS	6	4	2
NANT	39	29	10
PAULHE	8	5	3
PEYRELEAU	3	4	-1
RIVIERE SUR TARN	29	15	14
SAINT ANDRE DE VEZINES	8	6	2
SAINT BEAUZELY	16	16	0
SAINT GEORGES DE LUZENCON	21	14	7
SAINT JEAN DU BRUEL	17	7	10
VERRIERES	18	13	5
VEYREAU	6	6	0
VIALA DU TARN	33	25	8
	357	253	104

Tableau 1 : Nombre d'exploitations sur le territoire D'après données CLTI Millau 2017

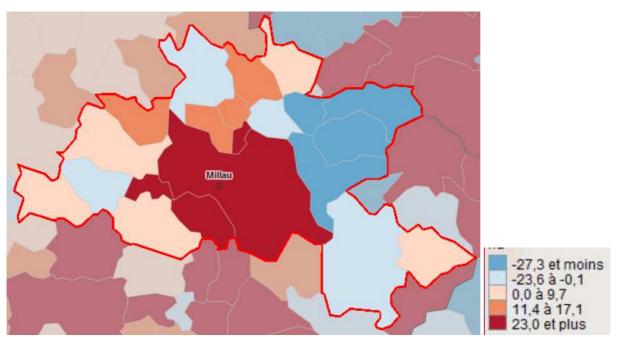


Carte 8: Nombre d'exploitations par commune

D'après données CLTI Millau 2017

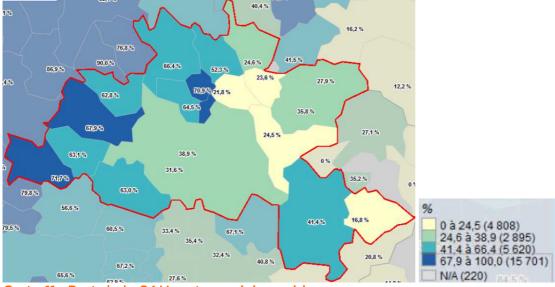


Carte 9 : SAU moyenne par exploitation par commune Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune



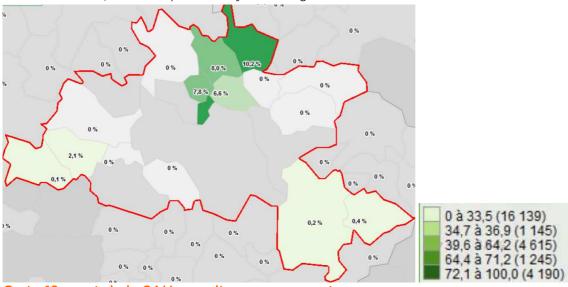
Carte 10 : Variation absolue de la taille moyenne des exploitations agricoles entre 2000 et 2010 en nombre d'ha de SAU

Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune



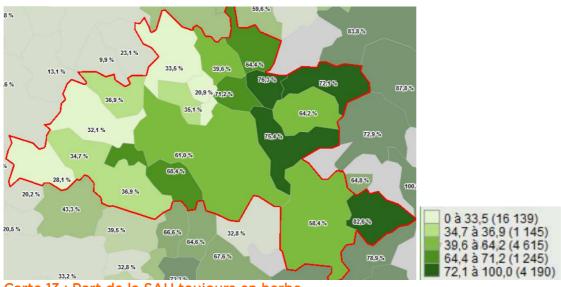
Carte 11 : Part de la SAU en terres labourable

Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune



Carte 12 : part de la SAU en cultures permanentes

Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune



Carte 13: Part de la SAU toujours en herbe

Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune

111. Etat des lieux l'agriculture sur le territoire

1. Les exploitations agricoles

a. Le nombre d'exploitations

Le territoire compte d'après les données du Recensement Agricole 2010 (RA 2010), **357 exploitations** agricoles, tous types d'exploitations confondues. La zone d'étude regroupe près de 4% des exploitations aveyronnaises (Aveyron RGA 2010 : 9090 exploitations)

D'après les données du travail de repérage réalisé au sein de la Charte Locale Transmission Installation au dire des acteurs locaux (agriculteurs, responsables agricoles, élus, ...) en 2017, il y aurait 253 exploitations sur le territoire [Carte 9]. Ce repérage a fait état des « professionnelles ».

b. La structure des exploitations

La SAU moyenne de la zone d'étude, est de **116 ha** (*RGA 2010*) [Carte 10]. Cette moyenne est largement supérieure à la moyenne départementale qui est 57 ha (*RGA 2010*). **La SAU moyenne varie énormément** d'un territoire à l'autre (20h à Mostuéjouls jusqu'à 353 ha à Saint-André-de-Vézines)

Les exploitations des « Causses » sont les plus vastes avec une moyenne supérieure à 150 ha de SAU. Sur ces communes les surfaces labourables représentent moins de 40% de la SAU [Carte 12]. La SAU est dans plus de 60% des cas qualifiées de « toujours en herbe » [Carte 14]. Cette partie est caractérisée par un élevage plus extensif avec des prairies moins productives qu'en plaine, ce qui explique la taille importante des exploitations.

La part des terres labourables suit un gradient positif des « Avant causses » aux « Monts ».

Les extrémités ouest, nord/est et sud/est du territoire comptabilisent des exploitations de moindre taille (SAU moy. Inférieure à 50 ha).

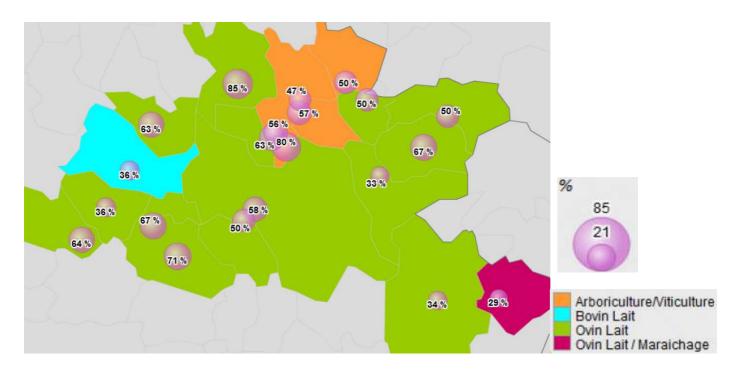
L'évolution de la SAU moyenne entre 2000 et 2010 est très variable d'une commune à l'autre. Globalement les communes de l'Est du territoire ont vu leur SAU diminuer alors que celles du cœur, en particulier Millau ont vu leur SAU augmenter (+ 53 ha en moyenne sur les communes en rouge vif) [Carte 11].

Les 5 communes de la « Vallée du Tarn » (Mostuéjouls, Paulhe, Rivière-sur-Tarn, Compeyre, La Cresse) concentrent une part de la SAU en culture permanente plus importante que le reste du territoire. [Carte 13].

- ⇒ Le repérage effectué a permis de dénombrer 253 exploitations
- ⇒ D'après les données RGA 2010, le territoire ne regroupe que 4% des exploitations du département
- ⇒ La **SAU moyenne est très variable** d'une commune à l'autre (20 ha à 353 ha) et est liée au type d'entité paysagère

Commune	OL	Arboricu Iture Pépinièr e Viticultur e	ov	BL	BV	AUTRE S	Maraîcha ge Horticult ure PPMA	CEREA LES	CHEVA UX	Donnée s inconnu es	TOTAL
AGUESSAC	5		2			1					8
CASTELNAU PEGAYROLS	5		2	9	6			1	2		25
COMPEYRE	3	5					1				9
COMPREGNAC	2	1									3
CREISSELS	3				2		1				6
LA CRESSE	1	4					1		1		7
LA ROQUE SAINTE MARGUERITE	2		1		1	1			1		6
MILLAU	18	2	5	1	1	1		1	2		31
MONTJAUX	5	3		2	3		1				14
MOSTUEJOULS		2	1						1		4
NANT	10	1	3			5	3	4		3	29
PAULHE	1	4									5
PEYRELEAU			2				1		1		4
RIVIERE SUR TARN	5	7				3					15
SAINT ANDRE DE VEZINES	4					1			1		6
SAINT BEAUZELY	10		1	1	1	3					16
SAINT GEORGES DE LUZENCON	10		2					2			14
SAINT JEAN DU BRUEL	2		1		1		2	1			7
VERRIERES	11			1	1						13
VEYREAU	3		3								6
VIALA DU TARN	16		6	2			1				25
TOTAL	116	29	29	16	16	15	11	9	9	3	253
%	46%	11%	11%	6%	6%	6%	4%	4%	4%	1%	

Tableau 2 : nombre d'exploitation par type de production par communes D'après données CLTI Millau 2017



Carte 14 : Production majoritaire sur chaque commune D'après données CLTI Millau 2017

c. Les productions des exploitations

Le territoire présente une **grande diversité de productions** : Ovin Lait, Arboriculture/viticulture, Ovin viande, Bovin Viande, Bovin Lait, Maraîchage, Caprin Lait, Aviculture, Equin, Grande Culture, Horticulture, ... [Tableau 2].

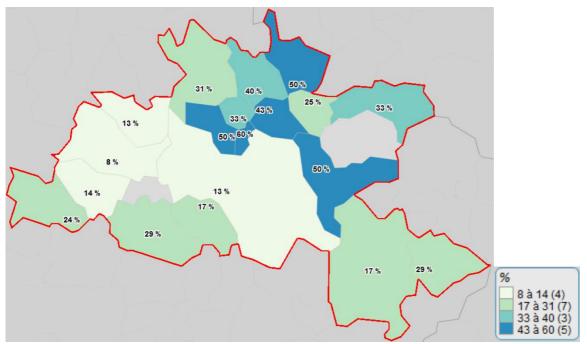
En termes de production principale, celle d'**Ovin Lait est majoritaire** sur le territoire. Elle représente **46%** des exploitations. Elle est majoritaire sur les deux tiers des communes où elle est présente dans 33% à 85% des exploitations [Carte 14].

La part des autres productions est largement inférieure :

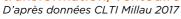
- l'arboriculture / viticulture représente 11% des exploitations du territoire. Elle se concentre sur les 5 communes de la Vallées du Tarn.
- l'élevage d'ovin viande est également présent dans 11% des exploitations
- les autres productions représentent respectivement 6% (Bovin Lait, Bovin viande), 4% (Maraîchage, grande culture, équin)

Le territoire appartient au zonage de plusieurs signes officiels de qualité :

- AOC Roquefort
- AOC bleu des Causses
- IGP / Label Rouge Agneau de l'Aveyron
- IGP Canard à foie gras du Sud Ouest
- IGP Jambon de Bayonne
- IGP / Label rouge Veau d'Aveyron et du Ségala (nord ouest du territoire)
- AOC vin Cotes de Millau
- IGP vin Aveyron



Carte 15 : part d'exploitation ayant une activité secondaire (2ème production, tourisme, transformation, ventedirecte)



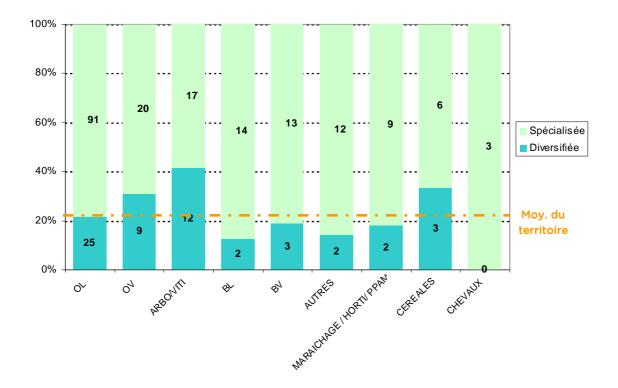


Figure 8 : Nombre d'exploitations diversifiées/spécialisées par type de production D'après données CLTI Millau 2017

d. La diversité des productions au sein des exploitations

Malgré la richesse des productions présentes sur le territoire, **77% des exploitations sont spécialisées.**

Seulement, 59 exploitations sont dites « diversifiées » c'est-à-dire qu'elles ont plusieurs productions ou bien qu'elles ont une activité de transformation, de tourisme, de vente directe en plus d'une activité principale de production. Ces exploitations se concentrent au Nord Ouest du territoire, en particulier dans la Vallée du Tarn. [Carte 15].

L'analyse du taux de diversification par type de production principale, montre que les exploitations arboricoles/viticoles et les élevages d'ovins viande sont plus souvent diversifiées. La production d'Ovin lait se situe dans la moyenne du territoire, mais cela s'explique surtout par sont poids important dans le calcul de cette moyenne. [Figure 8].

Les productions secondaires sont très variées à l'image des productions principales.

- ⇒ Une grande diversité de production sur le territoire.
- ⇒ Un territoire dominé par la production d'Ovin lait (46%) et viande (11%)
- □ Un noyau arboricole/ viticole centré sur la Vallée du Tarn (11% des exploitations du territoire)
- Une présence importante de SIQO tant diversité qu'en nombre d'exploitation
- ⇒ Des **exploitations spécialisées** (une seule production) à 77%
- ⇒ Une diversification plus importante chez les arboriculteurs et les éleveurs d'Ovin viande
- □ Une grande diversité des types d'association au sein des exploitations diversifiées

	Explo	I. itation				ARL-		
Commune	indivi	duelle	GA.	GAEC	SC	EA	AU ⁻	ΓRES
AGUESSAC	3	38%	4	50%	1	13%		0%
CASTELNAU PEGAYROLS	10	40%	9	36%	6	24%		0%
COMPEYRE	6	67%	3	33%		0%		0%
COMPREGNAC	2	67%	1	<i>33</i> %		0%		0%
CREISSELS	2	33%	4	67%		0%		0%
LA CRESSE	4	57%	3	43%		0%		0%
LA ROQUE SAINTE								
MARGUERITE	3	50%	3	50%		0%		0%
MILLAU	9	29%	18	58%	3	10%	1	3%
MONTJAUX	6	43%	6	43%	2	14%		0%
MOSTUEJOULS	3	75%		0%		0%	1	25%
NANT	21	72%	7	24%	1	3%		0%
PAULHE	2	40%	3	60%		0%		0%
PEYRELEAU	4	100%		0%		0%		0%
RIVIERE SUR TARN	7	47%	6	40%	1	7%	1	7%
SAINT ANDRE DE VEZINES	1	17%	4	67%	1	17%		0%
SAINT BEAUZELY	8	50%	4	25%	3	19%	1	6%
SAINT GEORGES DE								
LUZENCON	3	21%	9	64%	2	14%		0%
SAINT JEAN DU BRUEL	5	71%	2	29%		0%		0%
VERRIERES	6	46%	6	46%	1	8%		0%
VEYREAU	4	67%	2	33%		0%		0%
VIALA DU TARN	17	68%	4	16%	4	16%		0%
Total	126	50%	98	<i>3</i> 9%	25	10%	4	2%

Tableau 3 : nombre et pourcentage de chaque forme juridique par commune D'après données CLTI Millau 2017

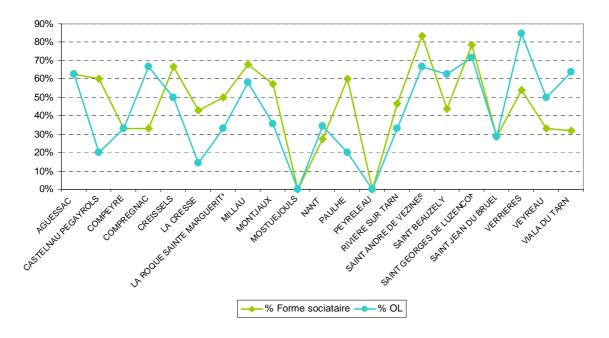


Figure 9 : % d'exploitations sous forme socétaire par commune / part des exploitations Ovin Lait par commune

D'après données CLTI Millau 2017

e. La forme juridique des exploitations

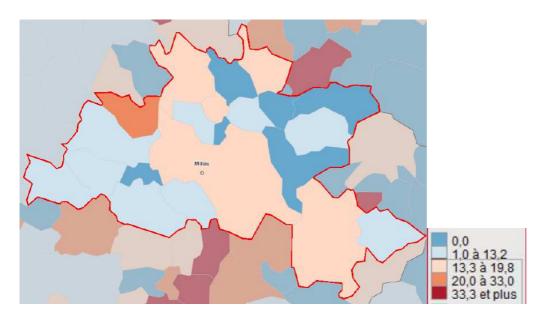
Le territoire compte quasiment autant d'exploitations sous forme individuelle (126 expl.- 50%) que sous forme sociétaire de type GAEC, EARL et SCEA (123 - 49%). [Tableau 3].

Cette répartition se détache de celle du département de l'Aveyron : Forme individuelle : 69%, GAEC : 15% et EARL : 15%.

Si l'on compare, le pourcentage d'exploitations sous forme sociétaire à la part de la production d'Ovin lait, on observe une corrélation positive. La part importante d'exploitations sous forme sociétaire est liée à la production d'Ovin Lait. [Figure 9].

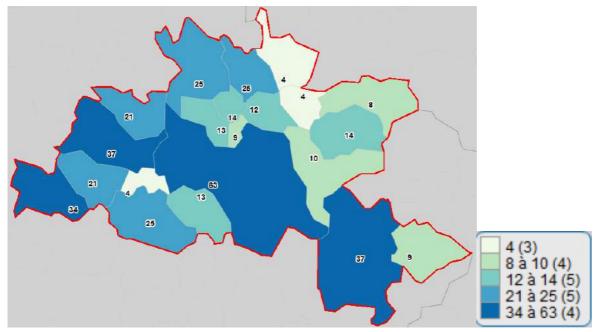
f. Le salariat sur les exploitations

D'après les données du RA 2010, près de 10% des exploitations du territoire embauche à plein temps un salarié qui n'est pas de leur famille. Ce pourcentage est légèrement plus élevé que la moyenne départementale (8,3%). [Carte 16]

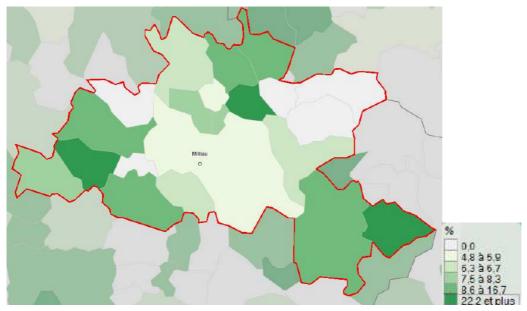


Carte 16 : part des exploitations embauchant un salarié permanent hors cadre familial en 2010 Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune

- ⇒ De nombreuses exploitations sous forme sociétaire (49%)
- ⇒ Une influence positive de la production Ovin lait sur la part des exploitations sous forme sociétaire
- ⇒ 10% des exploitations ont un salarié non-familial à temps plein



Carte 17 : Nombre de chefs d'exploitations par communes D'après données CLTI Millau 2017



Carte 18 : part des chefs d'exploitations et coexploitants pluriactifs dans l'ensemble des chefs d'exploitations et coexploitants en 2010 Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune

2. Les agriculteurs du territoire

a. Le nombre de chefs d'exploitation

Le territoire compte au moins **403 exploitants** : 386 exploitants « connus » (c'est-à-dire que l'on sait le nombre d'associé sur l'exploitation) et 16 exploitants « supposés » (c'est dire que l'on sait qu'il y a au moins un exploitant sur l'exploitation mais le nombre exact d'exploitant n'est pas connu).

La répartition du nombre d'exploitant par commune est comparable à celle du nombre d'exploitations. [Carte 17 et Carte 8].

Les agriculteurs du territoire représentent environ 3.4 % des exploitants aveyronnais (11 810 d'après RA 2010).

b. La part des femmes

D'après les données RGA 2010, les femmes représentent en moyenne sur le territoire 28.1% des chefs d'exploitations. Ces valeurs sont comparables à la moyenne aveyronnaise qui est de 28.5%.

c. Pluriactivité au sein des exploitations

Le taux moyen de **pluriactivité est de seulement 9%,** ce qui est inférieur à la moyenne départementale qui est de 15.5%. Les communes qui comptent le plus d'exploitants pluriactifs (moy > 15.5%) sont : Montjaux, La Cresse, Saint-Jean-du-Bruel, Mostuéjouls et Nant. [Carte 17].

- ⇒ 403 chefs d'exploitations recensés
- ⇒ 3.4% des agriculteurs de l'Aveyron
- ⇒ 28.1 % des exploitants sont des femmes
- ⇒ Faible taux de pluriactivité (9%)

Commune	PLUS 5	O ANS	MOINS D	E 40 ans	Nb exploitant
AGUESSAC	6	46%	5	38%	13
CASTELNAU PEGAYROLS	20	54%	11	30%	37
COMPEYRE	5	36%	4	29%	14
COMPREGNAC	1	25%	2	50%	4
CREISSELS	6	46%	5	38%	13
LA CRESSE	6	50%	5	42%	12
LA ROQUE SAINTE MARGUERITE	7	70%	2	20%	10
MILLAU	31	49%	13	21%	63
MONTJAUX	8	38%	8	38%	21
MOSTUEJOULS	1	25%	2	50%	4
NANT	20	54%	5	14%	37
PAULHE	2	22%	5	56%	9
PEYRELEAU	3	<i>75%</i>	1	25%	4
RIVIERE SUR TARN	9	36%	13	52%	25
SAINT ANDRE DE VEZINES	7	50%	4	29%	14
SAINT BEAUZELY	4	19%	10	48%	21
SAINT GEORGES DE LUZENCON	15	60%	7	28%	25
SAINT JEAN DU BRUEL	4	44%	1	11%	9
VERRIERES	10	40%	6	24%	25
VEYREAU	3	38%	2	25%	8
VIALA DU TARN	19	54%	7	20%	35
Total	187	46%	118	29%	403

Tableau 4 : Nombre d'agriculteurs par tranche d'âge D'après données CLTI Millau 2017

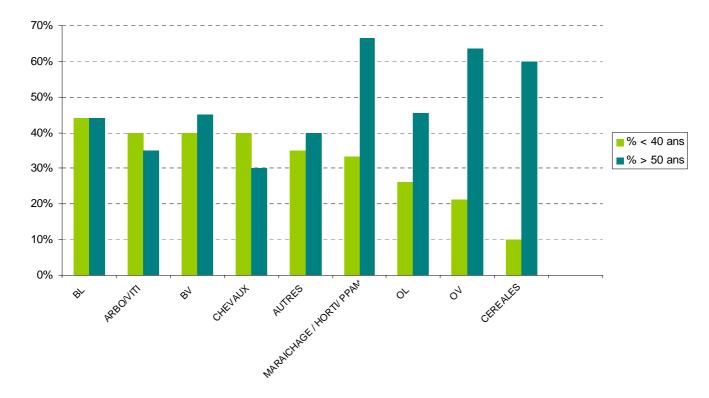
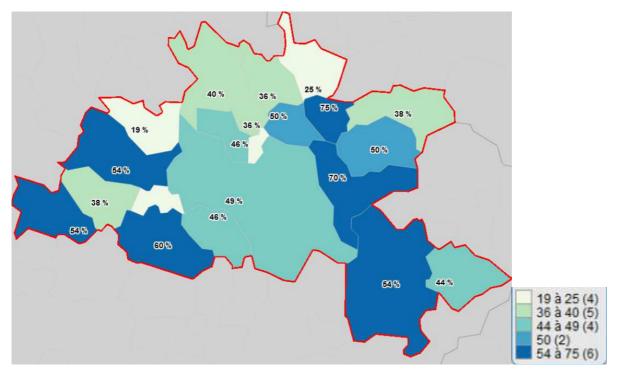
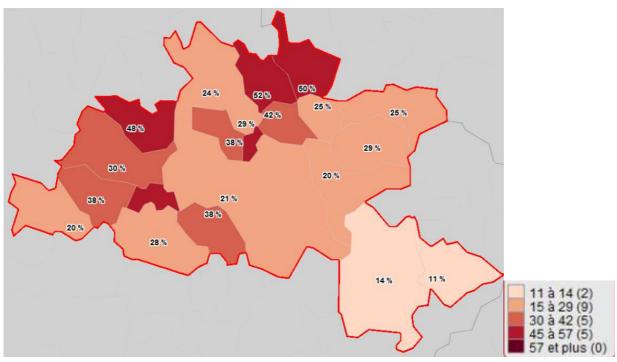


Figure 10 : part des > 50 ans et < 40 ans par type de production D'après données CLTI Millau 2017



Carte 19 : part des exploitants de plus de 50 ans par commune D'après données CLTI Millau 2017



Carte 20 : part des exploitants de moins de 40 ans par commune D'après données CLTI Millau 2017

d. L'âge des exploitants

Sur le territoire, 46% des exploitants ont 50 ans ou plus, soit 187 exploitants [Tableau 4]. Ces données sont inférieures à la moyenne départementale qui est de 49% (données observatoire national installation 2012).

Les communes les plus « vieillissantes » sont celles de Peyreleau (75%), La Roque Ste Marguerite (70%), St Georges de Luzençon (60%), Viala du Tarn (54%), Nant (54 %) et Castelnau Pégayrols (54%) [Carte 19].

Les exploitants de moins de 40 ans représentent 29 % des agriculteurs, soit 118 exploitants. Cette moyenne est supérieur à la moyenne départementale (21% - RA 2010).

Les communes de la Vallée du Tarn comptent une proportion importante d'exploitants de moins de 40 ans (de 29% à 52%). Il en est de même pour les communes de l'ouest du territoire. [Carte 20]

Les productions comptant la part la plus importante d'exploitants <u>de plus de 50 ans</u> sont [Figure 10]:

- Maraîchage/ horticulture/ PPAM (67% des producteurs)
- Ovin viande (64% des producteurs)
- Céréale (60% des producteurs)

Celles ayant la plus grande part d'exploitants de moins de 40 ans sont :

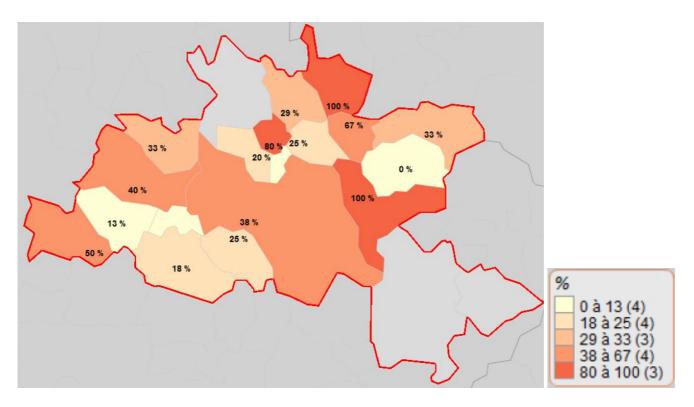
- Bovin Lait (44% des producteurs)
- Arboriculture/ Viti (40% des producteurs)
- Bovin viande (40% des producteurs)
- Chevaux (40% des producteurs)

- ⇒ 46% des exploitants ont plus de 50 ans
- ⇒ 29 % ont moins de 40 ans
- ⇒ Communes de la Vallée du Tarn plus jeunes que le reste du territoire
- ⇒ Les productions les plus « vieillissantes » : Maraîchage/ horticulture/ PPAM Ovin viande Céréale
- ⇒ Les productions les plus « jeunes » : Bovin Lait Arboriculture/ Viti Bovin viande Chevaux

Commune	A۷	itation 'EC ession	Exploitation SANS Succession		manq	oitation ue info ession	Total
NANT	4	25%	4	25%	8	50%	16
SAINT JEAN DU BRUEL	1	33%			2	67%	3
AGUESSAC	4	80%	1	20%			5
CASTELNAU PEGAYROLS	8	53%	6	40%	1	7%	15
COMPEYRE	1	20%	4	80%			5
COMPREGNAC	1	100%					1
CREISSELS	2	50%	1	25%	1	25%	4
LA CRESSE	3	75%	1	25%			4
MILLAU	9	43%	8	38%	4	19%	21
MONTJAUX	6	<i>75%</i>	1	13%	1	13%	8
MOSTUEJOULS			1	100%			1
PAULHE	1	100%					1
PEYRELEAU	1	33%	2	67%			3
RIVIERE SUR TARN	4	57%	2	29%	1	14%	7
LA ROQUE SAINTE MARGUERITE			4	100%			4
SAINT ANDRE DE VEZINES	3	<i>75%</i>			1	25%	4
SAINT BEAUZELY	1	33%	1	33%	1	33%	3
SAINT GEORGES DE LUZENCON	8	73%	2	18%	1	9%	11
VERRIERES	4	50%			4	50%	8
VEYREAU	1	33%	1	33%	1	33%	3
VIALA DU TARN	6	<i>3</i> 8%	8	50%	2	13%	16
TOTAL	68	48%	47	33%	28	20%	143

Tableau 5: Nombre <u>d'exploitations</u> comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans ayant ou pas une reprise

D'après données CLTI Millau 2017



Carte 21 : : Part des exploitations comptant au moins un associé de plus de 50 ans n'ayant pas de succession pour les 5 à 15 ans à avenir

D'après données CLTI Millau 2017

3. L'Avenir des exploitations

a. Nombre d'exploitations AVEC ou SANS succession

Le territoire compte **143 exploitations ayant au moins un exploitant de plus de 50 ans** [Tableau 5]. Parmi ces exploitations, nous avons recueillie une information sur la succession pour 115 exploitations, parmi celles - ci :

- **59% ont une reprise** (68 exploitations / 115 connues)
- 41 % n'ont pas de reprise (47 exploitations / 115 connues)

Les données sont à relativiser pour les communes de Nant, St Jean de Bruel et Verrières, où le taux de données inconnues est supérieur à 50%.

Le territoire est dans la même tendance que le département qui compte 1 installation pour 2.3 départs, ce qui correspond à 43% d'exploitations sans reprise.

Les communes qui ont <u>les plus forts taux de non-reprise</u> sont **La Roque Ste Marguerite** (4 exploitations sans reprise = 100%), **Mostuéjouls** (1 exploitation sans reprise = 100%) et **Compeyre** (4 exploitations sans reprise = 80%) [Carte 21]

Les communes qui comptent <u>le plus grand taux de reprises</u> sont **Comprégnac** (1 exploitation avec reprise = 100%), **Paulhe** (1 exploitation avec reprise = 100%), **Aguessac** (4 exploitations avec reprise = 80%), **La Cresse** (3 exploitations avec reprise = 75%), **Montjaux** (6 exploitations avec reprise = 75%), **St André de Vézines** (3 exploitations avec reprise = 75%), et **St Georges de Luzençon** (8 exploitations avec reprise = 73%). [Carte 21]

Conclusion:

Parmi les exploitations comptant au moins <u>un associé de plus de 50 ans</u> et pour lesquelles nous avons une donnée sur la reprise :

- ⇒ 59% ont une reprise
- ⇒ 41 % n'ont pas de reprise

	Exploitant > 50 ans AVEC Succession				Exploitant > 50 ans manque info succession		Total
NANT	5 25%		6	30%	9	45%	20
SAINT JEAN DU BRUEL	2	50%	0	0%	2	50%	4
AGUESSAC	5	83%	1	17%	0	0%	6
CASTELNAU PEGAYROLS	11	55%	7	<i>3</i> 5%	2	10%	20
COMPEYRE	1	20%	4	80%	0	0%	5
COMPREGNAC	1	100%	0	0%	0	0%	1
CREISSELS	2	33%	3	50%	1	17%	6
LA CRESSE	5	83%	1	17%	0	0%	6
MILLAU	15	48%	10	32%	6	19%	31
MONTJAUX	6	<i>75%</i>	1	13%	1	13%	8
MOSTUEJOULS	0	0%	1	100%	0	0%	1
PAULHE	2	100%	0	0%	0	0%	2
PEYRELEAU	1	33%	2	67%	0	0%	3
RIVIERE SUR TARN	5	56%	3	33%	1	11%	9
LA ROQUE SAINTE MARGUERITE	0	0%	7	100%	0	0%	7
SAINT ANDRE DE VEZINES	4	57%	0	0%	3	43%	7
SAINT BEAUZELY	1	25%	2	50%	1	25%	4
SAINT GEORGES DE LUZENCON	11	73%	2	13%	2	13%	15
VERRIERES	6	60%	0	0%	4	40%	10
VEYREAU	1	33%	1	33%	1	33%	3
VIALA DU TARN	7	37%	10	53%	2	11%	19
TOTAL	91	50%	61	34%	35	16%	187

Tableau 6 : Nombre et pourcentage <u>d'exploitants</u> ayant ou pas une succession D'après données CLTI Millau 2017

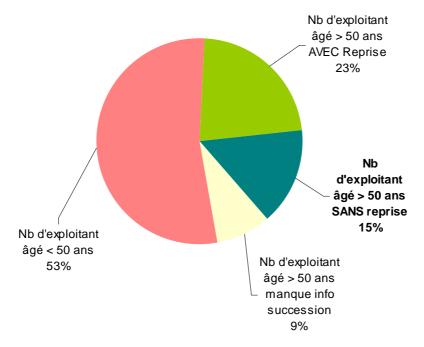


Figure 11 : Répartition des $\underline{\text{exploitants}}$ du territoire en fonction de leur âge et du type de succession

D'après données CLTI Millau 2017

b. Nombre d'exploitants de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession

D'après l'inventaire réalisé au cours des réunions de diagnostic, parmi les 187 exploitants âgés de 50 ans ou plus, nous avons une information sur la succession pour 152 d'entre eux [Tableau 6]. Parmi eux, nous dénombrons :

- 60% qui ont une succession connue à ce jour, soit 91 chefs d'exploitations
- 40 % n'ont pas de succession assurée à ce jour, soit 61 chefs d'exploitation.

Rapporté à l'ensemble des agriculteurs du territoire, soit 403 exploitants, nous pouvons estimer que près de 15 % des agriculteurs du territoire pourraient disparaître dans les 15 prochaines années [Figure 11].

Conclusion:

Parmi les 187 exploitants âgés de 50 ans et plus, dont nous connaissons la succession :

- ⇒ 60% ont une reprise
- ⇒ 40 % n'ont pas de reprise

Dans les 5 à 15 prochaines années, se sont au moins **61 emplois d'agriculteur qui pourraient** disparaître soit **15% de l'effectif actuel.**

	C1	C2	С3	C4	C5						
Communes	Exploitations recensées en réunion CLTI Millau	Exploitations comptant au moins un associé > 50 ans C3 + C4 + C5	Exploitation qui devrait perdurer (ayant une reprise connue)	Exploitation risquant de disparaître recensées (sans reprise connue)	Exploitation comptant au moins 1 associé > 50 ans où il manque l'info sur la succession	H1 Hypothèse optimiste	H2 Hypothèse pessimiste	Nb d'exploitatio n dans 5 à 15 ans selon H1	Nb d'exploitatio n dans 5 à 15 ans selon H2	% de disparition si rien n'est fait selon H1	% de disparition si rien n'est fait selon dans H2
AGUESSAC	8	5	4	1		1	1	7	7	13%	13%
CASTELNAU PEGAYROLS	25	15	8	6	1	6	7	19	18	24%	28%
COMPEYRE	9	5	1	4		4	4	5	5	44%	44%
COMPREGNAC	3	1	1			-	-	3	3	0%	0%
CREISSELS	6	4	2	1	1	1	2	5	4	17%	33%
LA CRESSE	7	4	3	1		1	1	6	6	14%	14%
LA ROQUE SAINTE MARGUERITE	6	4		4		4	4	2	2	67%	67%
MILLAU	31	21	9	8	4	8	12	23	19	26%	39%
MONTJAUX	14	8	6	1	1	1	2	13	12	7%	14%
MOSTUEJOULS	4	1		1		1	1	3	3	25%	25%
NANT	29	16	4	4	8	4	12	25	17	14%	41%
PAULHE	5	1	1			-	-	5	5	0%	0%
PEYRELEAU	4	3	1	2		2	2	2	2	50%	50%
RIVIERE SUR TARN	15	7	4	2	1	2	3	13	12	13%	20%
SAINT ANDRE DE VEZINES	6	4	3		1	-	1	6	5	0%	17%
SAINT BEAUZELY	16	3	1	1	1	1	2	15	14	6%	13%
SAINT GEORGES DE LUZENCON	14	11	8	2	1	2	3	12	11	14%	21%
SAINT JEAN DU BRUEL	7	3	1		2	-	2	7	5	0%	29%
VERRIERES	13	8	4		4	-	4	13	9	0%	31%
VEYREAU	6	3	1	1	1	1	2	5	4	17%	33%
VIALA DU TARN	25	16	6	8	2	8	10	17	15	32%	40%
TOTAL	253	143	68	47	28	47	75	206	178	19%	30%

Tableau 7 : Disparition des exploitations dans le scénario "rien n'est fait" D'après données CLTI Millau 2017

c. Projection dans 5 à 15 ans « si rien n'est fait »

Cette projection part du postulat que « rien n'est fait »,

c'est-à-dire que les exploitations ayant été identifiées comme « sans reprise » disparaissent et que celles identifiées « avec reprise » perdurent.

ATTENTION ces données ne sont que des simulations sur l'évolution possible de la situation du territoire.

Cette partie a pour objectif de se projeter dans l'avenir si « rien n'est fait » pour assurer une reprise aux exploitations sans succession.

Le nombre d'exploitations « si rien n'est fait »

Explication du [Tableau 7] :

Le nombre d'exploitation, comptant au moins un associé de plus 50 ans, pour lesquelles nous n'avons pas d'information sur la succession est relativement important : **20%** (28 sur 147 exploitations). **Afin de pouvoir se projeter plus précisément, nous avons établi 2 hypothèses :**

- Une **plutôt optimiste, H1** : « toutes les exploitations dont on ne connaît pas la succession ont une reprise »
- Une **plutôt pessimiste**, **H2**: « toutes les exploitations dont on ne connait pas la succession n'ont pas de reprise »

Comment lire le [Tableau 7]

Par exemple sur la commune de Millau, au moment de la réalisation du diagnostic :

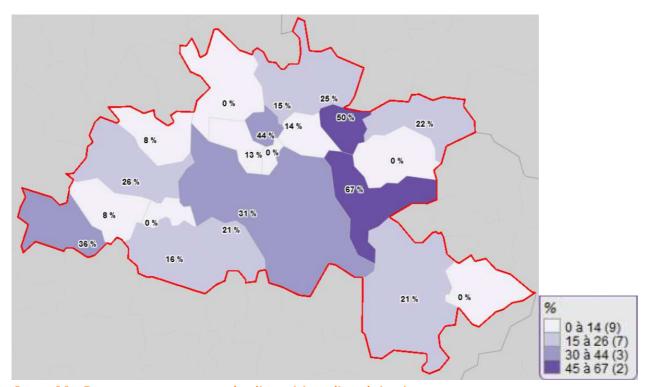
- Nous avons identifié 8 exploitations
 - o Parmi ces 31 exploitations, 21 comptent au moins un exploitant de plus de 50 ans
 - o Parmi ces 21 exploitants, nous savons que
 - 9 ont une reprise
 - 8 n'ont pas de reprise
 - 4 n'ont pas d'information sur la reprise
- Dans l'hypothèse optimiste H1, 8 exploitations risquent de disparaître dans les 5 à 15 ans. Ce qui représente une disparition probable de 26% des exploitations de la commune.
- Dans l'hypothèse pessimiste H2, 12 exploitations pourraient disparaître dans les 5 à 15 ans. Ce qui représente une disparition probable de 39% des exploitations de la commune.

A l'échelle de l'ensemble du territoire, dans le scénario « rien n'est fait », entre 19% et 30% des exploitations pourraient disparaître. Ainsi entre 47 et 75 exploitations pourraient soit contribuer à l'agrandissement soit devenir des friches.

Les communes les plus menacées sont celles de La Roque Ste Marguerite (67% de taux de disparition - disparition de 4 exploitations sur 6) et de Peyreleau (50% de taux de disparition - disparition de 2 exploitations sur 4). [Tableau 7 et carte 22]_

Les communes qui risquent de perdre le plus grand nombre d'exploitation sont celles de [Tableau 7 et carte 22] :

- Millau
- Viala du Tarn
- Castelnau Pégayrols
- Nant



Carte 22 : Pourcentage moyen de disparition d'exploitations par commune D'après données CLTI Millau 2017

- ⇒ Entre 19% et 30% des exploitations actuelles pourraient disparaître
- ⇒ soit près de **47 à 75 exploitations** sur 253 recensées

Productions	Exploitations recensées en réunion CLTI Millau	Exploitations comptant au moins un associé > 50 ans	Exploitation qui devrait perdurer (ayant une reprise connue)	Exploitation risquant de disparaître recensées (sans reprise connue)	Exploitation comptant au moins 1 associé > 50 ans où il manque l'info sur la succession	H1 Hypothèse optimiste	H2 Hypothèse pessimiste	Nb d'exploitatio n dans 5 à 15 ans selon H1	Nb d'exploitatio n dans 5 à 15 ans selon H2	% de disparition si rien n'est fait selon H1	% de disparition si rien n'est fait selon dans H2
CEREALES	9	5	-	4	1	4	5	5	4	44%	56%
BV	16	9	3	5	1	5	6	11	10	31%	38%
OV	29	20	4	9	7	9	16	20	13	31%	55%
CHEVAUX	9	3	1	2	0	2	2	7	7	22%	22%
AUTRES	14	6	1	3	2	3	5	11	9	21%	36%
MARAÎCHAGE / HORTI/ PPAM	11	8	2	2	4	2	6	9	5	18%	55%
ARBO/VITI	29	11	6	4	1	4	5	25	24	14%	17%
OL	116	70	44	16	10	16	26	100	90	14%	22%
BL	16	9	7	2	0	2	2	14	14	13%	13%
Données inconnues	4		-	0	2	0	2	4	2	0%	50%

Tableau 8 : Disparition des exploitations dans le scénario "rien n'est fait" par type de production D'après données CLTI Millau 2017

	Exploitations recensées en réunion CLTI Millau	Exploitations comptant au moins un associé > 50 ans	Exploitation qui devrait perdurer (ayant une reprise connue)	Exploitation risquant de disparaître recensées (sans reprise connue)	Exploitation comptant au moins 1 associé > 50 ans où il manque l'info sur la succession	H1 Hypothèse optimiste	H2 Hypothèse pessimiste	Nb d'exploitatio n dans 5 à 15 ans selon H1	Nb d'exploitatio n dans 5 à 15 ans selon H2	% de disparition si rien n'est fait selon H1	
Diversifiées	59	31	19	7	5	7	12	52	47	12%	20%
Spécialisées	194	112	49	40	23	40	63	154	131	21%	32%

Tableau 9 : Disparition des exploitations dans le scénario "rien n'est fait" quand les exploitations sont diversifiées/ spécialisées D'après données CLTI Millau 2017

Evolution des productions du territoire dans la projection « rien n'est fait »

Dans la projection « rien n'est fait », les exploitations qui ont le plus grand risque de disparition sont [Tableau 8] :

- Les exploitations **céréalières** (44% à 56% de risque disparition / perte de 4 à 5 exploitations sur 9)
- Les élevages **d'Ovin viande** (31% à 55% de risque de disparition / perte de 9 à 16 exploitations sur 21)
- Les élevages de **Bovin viande** (31% à 38% de risque de disparition/ perte de 5 à 6 exploitations sur 16)

Les productions qui ont le risque de disparition le moins important sont [Tableau 8] :

- L'arboriculture / viticulture
- L'élevage d'Ovin lait
- L'élevage de Bovin lait

Evolution du nombre d'exploitations diversifiées dans la projection « rien n'est fait »

Dans la projection où « rien n'est fait » nous pouvons noter que la part des exploitations de type spécialisé amenées à disparaître est plus importante que la part de celle dite diversifiées (21%/32% versus 12%/20%). [Tableau 9]

Cette situation peut en partie s'expliquer par le fait que beaucoup d'exploitations qui ont une reprise (cas type GAEC parents/enfants où le père continue d'exploiter pendant quelques années) développent une nouvelle activité au moment de l'installation du successeur.

- ⇒ Les exploitations ayant comme production principale céréale, bovin viande et ovin viande sont celles qui ont le taux de disparition le plus important
- ⇒ Les exploitations arboricole/viticole, Ovin lait et Bovin lait sont celles qui ont un taux plus faible de risque de disparition
- ⇒ Les exploitations diversifiées ont un taux de reprise légèrement meilleur

Surfaces libérées, susceptibles de contribuer à l'agrandissement

Ces données ne représentent pas le nombre REEL d'hectares qui seraient libérés par la non-reprise des exploitations. Elles résultent de l'extrapolation de la SAU moyenne des exploitations par commune et du nombre d'exploitations sans reprise connue à ce jour.

Dans la projection « rien n'est fait », nous remarquons que 5 000 à 8500 ha pourraient contribuer à l'agrandissement des exploitations qui perdurent ou bien selon les situations à l'enfrichement. Ce qui représente 14% à 24 % de la SAU totale du territoire.

	SAU moy. RA 2010	H1 Hypothèse	H2 Hypothèse	Nb d'ha partant à l'agrandissement / friches	
Communes	(ha)	optimiste	pessimiste	Selon H1	Selon H2
AGUESSAC	127,2	1	1	127	127
CASTELNAU PEGAYROLS	73,5	6	7	441	515
COMPEYRE	39,5	4	4	158	158
COMPREGNAC	180	-	-	-	-
CREISSELS	205,5	1	2	206	411
LA CRESSE	32,1	1	1	32	32
LA ROQUE SAINTE MARGUERITE	155,9	4	4	624	624
MILLAU	204,6	8	12	1 637	2 455
MONTJAUX	42,3	1	2	42	85
MOSTUEJOULS	19,7	1	1	20	20
NANT	99,1	4	12	396	1 189
PAULHE	54,6	-	-	-	-
PEYRELEAU	213,7	2	2	427	427
RIVIERE SUR TARN	43,6	2	3	87	131
SAINT ANDRE DE VEZINES	353,5	-	1	-	354
SAINT BEAUZELY	101,5	1	2	102	203
SAINT GEORGES DE LUZENCON	130,7	2	3	261	392
SAINT JEAN DU BRUEL	42	-	2	-	84
VERRIERES	112,3	-	4	-	449
VEYREAU	167,5	1	2	168	335
VIALA DU TARN	46,2	8	10	370	462
TOTAL				5 097	8 452

Tableau 10 : susceptible de contribuer à l'agrandissement/ enfrichement D'après données CLTI Millau 2017

Conclusion:

⇒ Entre 14% et 24% de la SAU du territoire pourrait contribuer à l'agrandissement ou à l'enfrichement si rien n'est fait dans les prochaines années (5 000 à 8500 ha)

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
Relief	•
 Ressuage rapide sur certaines communes Certains sols faciles à travailler, plus profonds 	
Micro climat doux favorable à l'arboriculture	
 Ressources en eau Correcte pour certains secteurs Possibilité d'irriguer grâce au Tarn 	

\mathcal{C}	NITD	AIN	NTFS
L.U	IVIK	ΑШ	V I F.3

Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir

Relief

• Relief accidenté, pentu sur certaines communes

Sols

- Ravinement
- Travail difficile
- Peu profonds
- Caillouteux→ coût supplémentaire (broyage des pierres)
- Séchant

Climat

• Sécheresse estivale > perte de récolte

Ressources en eau

- Impossibilité d'irriguer pour de nombreuses communes
- Territoire de Causses = sec

Situation géographique

• Certaines communes enclavées

OPPORTUNITES Eléments neutres s qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience	
Situation géographique Entr	retien du paysage • Embroussaillement de certains secteurs	

IV. Analyse des données

1. Milieu naturel

Le milieu naturel de la zone d'étude se caractérise par ses entités paysagères.

« Les Causses » ont l'avantage de présenter de vastes étendus plates mais leurs sols peu profonds sont séchants et souvent caillouteux, ce qui les rend difficiles à travailler. Les réserves en eau sont faibles. Les potentiels agronomiques sont faibles et l'agriculture se caractérise essentiellement par l'agro-pastoralisme qui valorise les parcours et les pelouses sèches.

« Les Avants-causses » sont plus vallonnés et présente également des sols peu profonds et caillouteux. Ces zones bénéficient d'un peu plus de ressource en eaux que les zones de « Causses ».

Le climat est globalement doux sur l'ensemble du territoire. Il est favorable à la culture d'arbres fruitiers et de vigne sur les coteaux en terrasse de la Vallée du Tarn. La sécheresse estivale représente une vraie contrainte, en particulier sur les rendements des cultures.

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
Aménagement foncier • Remembrement fait dans plusieurs communes	Parcellaire • Parcellaire morcelé à certains endroits • Petit parcellaire
 Entretien du paysage Embroussaillement limité Nombre suffisant de chemins entretenus Cohabitation bonne sur les chemins 	Foncier agricole • Rare - « difficile pour ceux qui en cherche »
Situation géographique Bonne desserte : proximité avec les axes routiers important dont A75 Proximité avec la ville de Millau Villages dynamiques	 Prix Prix élevé ne reflétant pas toujours le potentiel agronomique Le prix moyen a pratiquement doublé en 15 ans

CONTRAINTESEléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir

OPPORTUNITES Eléments neutres s qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
 Mode de faire valoir En cas de transmission Hors cadre = fermage • 	 Situation géographique Pression foncière due à l'augmentation des zones urbaines Difficulté pour épandage Certaines communes enclavées

2. Le foncier et les aménagements du milieu agricole

Le prix le plus souvent constaté pour les terres et prés libres de plus de 70 ares (euros courant/ ha), pour la zone «Lévézou - Grands Causses - Monts Lacaune » était en 2016 de 6 890€ (minima = 1 760 € - maximum = 14 890 €) [données Agreste 2016]. Les données recueillies au cours de la réunion de diagnostic reflètent cette tendance. Depuis 1999, le prix le plus souvent constaté a quasiment doublé (+192% par rapport au prix de 1999 = 3570 €). Il a fortement augmenté entre 2001 et 2005, puis s'est stabilisé depuis 2008.

Des **aménagements fonciers** (échanges, regroupement de parcelle) ont été **réalisés** sur plusieurs communes. Les chemins et leur entretien sont globalement satisfaisants et la cohabitation avec les autres usagers (randonneurs, ...) est plutôt bonne.

Les phénomènes d'embroussaillement sont limités mais commencent à se développer sur certaines communes (La Cresse, Aguessac, St Beauzély, Creissels, Castelnau Pégayrols).

Le territoire est bien desservi par les axes routiers, Millau se situe en sont cœur et il y a de plusieurs bourg-centres dynamiques. Les agriculteurs et leur famille peuvent bénéficier des avantages de cette proximité avec la ville. En contre partie, ils subissent la pression foncière de l'urbanisation (habitation, zone d'activité, ...) et les difficultés de travaux qu'elle engendre (épandage, traitements, ...).

Le diagnostic Agricole du SCoT du parc régionale des Grands Causses, souligne les risques pour le territoire en termes de pression foncière. L'installation d'agriculteur pourrait être limitée :

- à proximité des villes en raison d'un prix trop élevés
- dans les zones les plus reculées en raison de l'enclavement.

D'après les réponses au questionnaire lors de la réunion de diagnostic, il n'y a pas de mode de faire-valoir privilégié dans les transmissions familiales ou les agrandissements. Néanmoins les données du recensement agricole de 2010, montrent qu'en moyenne, le fermage représente 77.5% de la SAU. Il est important de noter que ce mode de faire-valoir est le plus souvent privilégié, lors de transmissions à des « hors cadre familiaux ». Ceci est une opportunité pour ce type d'installation.

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
 grande diversité de productions: Ovin Lait, Arboriculture/viticulture, Ovin viande, Bovin Viande, Bovin Lait, Maraîchage, Caprin Lait, Aviculture, Equin, Grande Culture, Horticulture, des productions en adéquations 	
avec le territoire : o Ovin sur les Causses o Arbo dans la Vallée du Tarn	
 Présence de filières SIQO (Roquefort, vin AOC,) 	
 Outils économiques présents sur le territoire (laiteries OL, coopérative fruitière,) ou à proximité (abattoir) 	
CONTR	AINTES

Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir

OPPORTUNITES Eléments neutres s qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
 Développement de nouvelles cultures fruitières : mirabelle (moins fragile), Maraîchage 	77% des exploitations de type « spécialisé »
 Développement de la vente directe (proximité ville et axe routier) Développement de l'agriculture biologique dans toutes les productions 	 Risque de diminution de certaines productions : Cerisier (pb de « mouche ») Ovin viande Bovin viande Installation du loup qui remet en cause le modèle agro-pastoral

3. Les productions du territoire

Les productions présentes sur le territoire sont en adéquation avec le milieu naturel. Il existe de plus une grande diversité de productions représentées. Ces éléments sont un réel atout pour le territoire.

La présence de nombreux signes officiels de qualité dans les diverses productions représente une chance pour l'agriculture locale, tant en terme de valorisation financière que culturelle. Il existe une réelle fierté à produire par exemple du lait pour la filière Roquefort.

Le territoire compte également plusieurs outils économiques (laiteries, coopérative fruitière et / ou viticole, ...) qui garantissent un maintien de la valeur ajoutée localement. D'autres outils se trouvent à proximité (abattoir de St Affrique, ...)

Plusieurs menaces pèsent sur l'agriculture locale. Tout d'abord le **taux de spécialisation** des exploitations qui reste élevé. Les exploitations spécialisées sont plus fragiles face aux aléas (économique, climatiques, ...). Certaines productions déclinent : la cerise (problème de mouche de la cerise), les ovins viande et bovins viandes (taux de reprise inférieur aux autres productions).

L'installation du loup est également une menace importante. La multiplication des attaques remet directement en cause le système d'agropastoralisme du territoire.

Plusieurs opportunités se présentent également. De **nouvelles cultures** se développent ; le maraîchage, la mirabelle, moins fragile que la cerise.

La **vente directe** est également en progression, elle est boostée par la proximité de la ville de Millau et les grands axes routiers.

Enfin, le territoire est en pointe dans les conversions en **agriculture biologique**, et ceux pour toutes les productions (maraîchage, Ovin lait,). Les données à l'échelle du PNR des Grands Causses montrent que 10% des exploitations sont en bio contre 4% à l'échelle du département.

FAIBLESSES ATOUTS Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne Eléments positifs présents sur le territoire se transforment en menaces ou contraintes Travail en commun Au sein des familles Présence de 9 CUMA sur le territoire Les exploitants ne réalisent pas Présence de 3 Groupements toujours l'arrangement de famille d'employeurs Présence de « mutuelles coup dur » / Agriculture ne représente qu'une faible part système d'entraide des emplois sur le territoire Etat d'esprit Implication des agriculteurs Bon état d'esprit entre agriculteurs dans Faible part d'agriculteurs élus dans les l'ensemble conseils municipaux (11% versus 24% Entraide en Aveyron) Plusieurs communes où aucun Implication des agriculteurs agriculteur n'est élu

/		
	CONTRAINTES Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir	
OPF	PORTUNITES	MENACES
Eléments neutres s qui en les	travaillant deviennent des atouts stables	Eléments dangereux pour l'avenir dont
Dynamique agricole	9	Exploitation sociétaires
 Tissu agricole 	e encore dense pour mener	 Difficulté de trouver

Agriculteurs impliqués dans les conseils

Implication des agriculteurs dans la vie locale (assoc., sport, comité des fêtes,

municipaux

OPPORTUNITES	MENACES	
Eléments neutres s qui en les travaillant deviennent des atouts stables	Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience	
Dynamique agricole	Exploitation sociétaires	
 Tissu agricole encore dense pour mener des réflexions collectives Dynamique collective entre les éleveurs 	 Difficulté de trouver des associés : inadéquation entre la demande « recherche d'associés » et l'offre « projet individuel ou en couple » Ententes entre les associés 	
	Salariat :	
	 Manque de formation des agents de remplacement 	
	Travail	
	Décalage entre la « société » et la « perception du travail d'éleveur »	
	Relationnel Individualisme de certains agriculteurs, manque d'entraide sur certains secteurs	

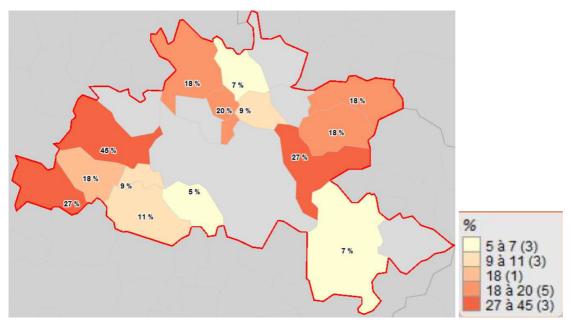
4. Etat d'esprit et implication des agriculteurs

Globalement, il y a **un bon état d'esprit entre les agriculteurs** du territoire. Il existe plusieurs CUMA, des groupements d'employeurs et des systèmes d'entraide locale. Ces points sont de véritables atouts pour la dynamique agricole locale. Comme partout, les concurrences sur le foncier peuvent entrainer quelques tensions, mais les personnes qui ont répondu au questionnaire ne le soulignent pas comme un fait majeur. Une ou deux communes perçoivent une montée de l'individualisme.

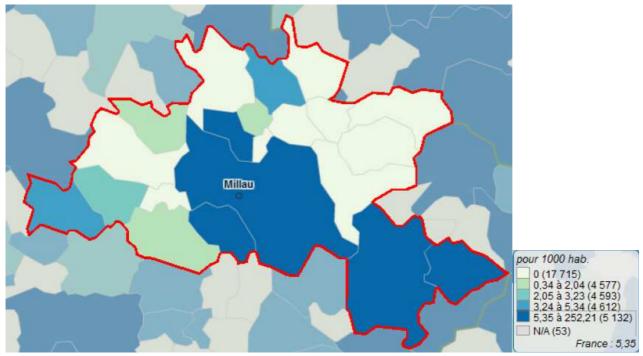
La présence d'un nombre encore relativement important d'agriculteur et leur **travail en collectif** est une vrai chance pour la dynamique agricole locale.

Comme vu précédemment, le territoire compte un nombre important de structures sociétaires, ce qui est une véritable opportunité pour les exploitations tant au niveau des conditions de travail que du partages des responsabilités. Cependant, les acteurs locaux notent une **difficulté croissante pour trouver des associés**. Ils attribuent ce manque à une inadéquation entre l'offre - « des candidats à l'installation ayant un projet individuel ou de couple » et la demande -« des exploitations en recherche d'associés ». La question de l'entente entre associés est également une menace pour ces structures sociétaires.

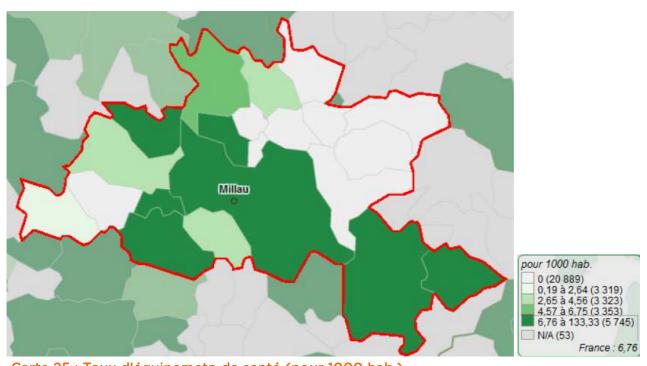
Au niveau local, les agriculteurs sont globalement impliqués dans la vie des communes et des associations (comités des fêtes, chasse, sport, ...). Cependant, nous pouvons noter une sous représentation des agriculteurs dans les conseils municipaux par rapport au niveau aveyronnais (11% versus 24% en Aveyron). Plusieurs communes, comme Millau, Aguessac, St Jean de Bruel, n'ont même aucun élu agriculteur. [Carte 23] Cette situation peut s'expliquer par la faible part des agriculteurs dans la population de certaines communes.



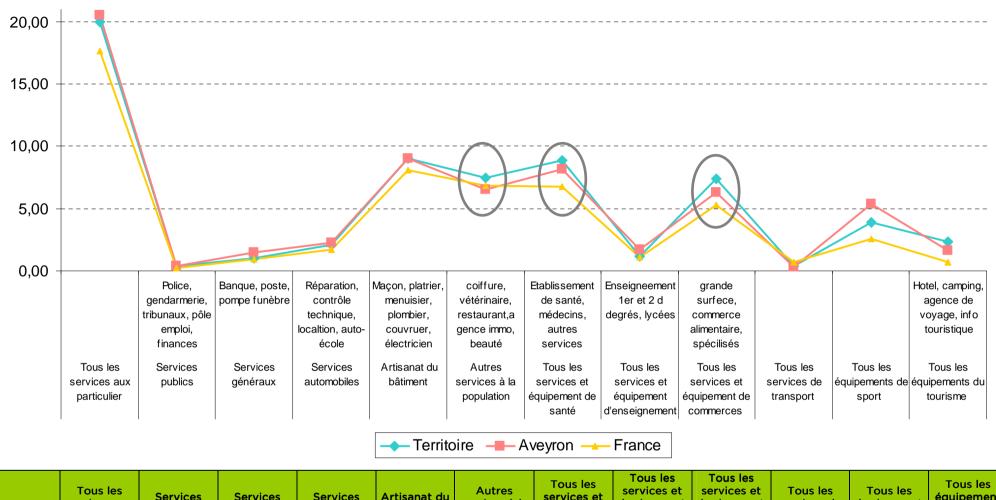
Carte 23 : Pourcentage d'agriculteurs dans les conseils municipaux Données Ministère de l'intérieur, 2014, www.data.gouv.fr



Carte 24 : Taux d'équipement de commerce (pour 1000 hab.) D'après données INSEE, Base permanente des équipements, 2015



Carte 25 : Taux d'équipemetn de santé (pour 1000 hab.) D'après données INSEE, Base permanente des équipements, 2015



Services Services Services Artisanat du services et équipement services aux services à la équipement équipement services de équipement publics généraux automobiles bâtiment équipement s du particuliers population d'enseigne de transport s de sport de santé tourisme ment commerces **Territoire** 20,00 0,42 0,99 2,08 9,02 7,49 8,90 1,20 7,40 0,40 3,90 2,30 Aveyron 20.50 0,39 1.44 2.24 9.01 6.52 8.20 1,70 6.30 0.30 5.40 1.60 France 17,69 0,20 0,92 1,68 8,08 6,82 6,80 1,10 5,30 0,70 2,60 0,70

Figure 12 : Taux d'équipement du territoire (pour 1000 ha.), comparaison avec Aveyron et France D'après données INSEE, Base permanente des équipements, 2015

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
 Dynamique artisanale Présence de nombreux artisans du bâtiment et autre Enseignement Présence d'une école maternelle/primaire dans les 2/3 des communes 2 collèges et 2 lycées à Millau Santé Taux d'équipement de santé plus élevé que le niveau aveyronnais ou national 	Commerce • Plusieurs communes sans aucun commerce Enseignement • 7 communes n'ont pas d'école
Commerce • Taux d'équipement « commerce » plus élevé que le niveau aveyronnais ou national Relation Agri/ pop rural • Bonne entente	

OPPORTUNITES Eléments neutres s qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience	
Potentiel touristique Taux d'équipement important PNR des Grands Causses	Services généraux (banques, postes,) • Sous équipement / Aveyron mais supérieur au niveau national	
Démographie Accueil de nouvelle population sur certaines communes (construction de lotissement) Dynamique de croissance de la population		

CONTRAINTESEléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir

5. Dynamique rurale

Le territoire bénéficie **d'un bon taux d'équipement** (20). Il est comparable au taux aveyronnais (20.5) et supérieur au taux national (17.69). Les voyants sont au vert pour l'artisanat, le commerce et la santé. La ville de Millau concentre une grande partie des équipements et des services, mais la bonne desserte permet aux habitants du territoire d'y accéder.

Seul 2/3 des communes possèdent une école primaire, ce qui est un point faible pour le territoire et l'éventuel accueil de nouvelle population. Millau possède les 2 collèges et les 2 lycées du territoire.

D'un point de vue **démographique** le territoire est globalement dans une **dynamique positive**, ce qui constitue une réelle opportunité de développement.

Selon les acteurs locaux interrogés lors de la réunion de diagnostic, il y a plutôt une **bonne entente** entre les agriculteurs et les autres habitants.

Le **tourisme** fait partie des pistes de développement. Le PNR des Grands Causses et un bon taux d'équipement touristique laisse entrevoir des opportunités dans ce secteur.

$6. \ \ L'installation / \ transmission$

Au vue de l'analyse des éléments précédents, voici les atouts/contraintes et opportunités/menaces que présente le territoire pour le renouvellement des générations en agriculture.

	FAIBLESSES
ATOUTS	FAIDLESSES Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne
Eléments positifs présents sur le territoire	se transforment en menaces ou contraintes
Un milieu naturel favorable sous certains aspects	Parcellaire morcelé sur certaines
Un micro climat doux - favorable à	communes
l'arboriculture	
Des Ressources en eau correctes sur les Avents Causage ::	 Un foncier agricole peu accessible et cher Rare - « difficile pour ceux qui en
« Avants Causses »	recherchent »
Possibilité d'irriguer grâce au Tarn	 Prix élevé ne reflétant pas toujours le
Des aménagements fonciers	potentiel agronomique
Remembrement fait dans plusieurs communes	potentier agreningae
Nombre suffisant de chemins entretenus	Conditions de reprises
Bonne cohabitation sur les chemins	Grosses structures difficiles à
	reprendre (niveau de capital
Des productions en adéquation avec le territoire	important)
qui sont valorisées	Les exploitants ne réalisent pas
 Ovin lait et viande → agropastoralisme sur les 	toujours l'arrangement de famille
Causses	 Manque d'anticipation des
Arboriculture dans la Vallée du Tarn	transmissions (cadre ou HC) -
Une grande diversité de productions Output De la contraction de la contractio	transmission = sujet « tabou »
Présence de filières SIQO (Roquefort, vin	Coût des transmissions (distorsion
AOC,)	entre la valeur économique celle
Dynamique agricole et agroalimentaire positive :	patrimoniale)
Des exploitations viables et vivables	Contained community
29% des agriculteurs ont moins de 40 ans	Certaines communes sont un peu moins
 Des outils économiques présents sur le 	attractives
territoire (laiteries OL, coopérative fruitière,	Peu de commerce
viti) ou à proximité (abattoir)	Pas d'école
Travail en commun (CUMA, Groupements	Sous représentation des agricultaurs dans
d'employeurs, système d'entraide,)	Sous représentation des agriculteurs dans les élus locaux
Bon état d'esprit entre agriculteur dans	les eius locaux
l'ensemble / Entraide	
 Taux important de forme sociétaire → facilité d'installation (achat de parts sociales, 	
conditions de travail plus favorables, partage	
des responsabilités,)	
des responsas intes, in/	
Un territoire attractif et bien desservi	
Des villages dynamiques	
 Un bon taux d'équipement 	
 Une proximité avec la ville de Millau 	
Une bonne desserte : proximité avec les axes	
routiers importants dont A75	
Relation Agri/ pop rural favorable	
Implication des agriculteurs dans la vie locale	
(association,) • Bonne entente	
• Donne entente	

CONTRAINTES

Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir

Un potentiel agronomique limité

- Relief accidenté, pentu sur certaines communes
- Des sols souvent peu profonds, caillouteux, séchants, sujets au ravinement, difficiles à travailler
- Sécheresse estivale → perte de récolte

Eléments neutres s qui en les travaillant deviennent des atouts stables De nouvelles opportunités de production et

OPPORTUNITES

de commercialisation : Développement de nouvelles cultures : mirabelle, maraîchage

- Développement de la vente directe (proximité ville et axes routiers)
- Développement de l'agriculture biologique dans toutes les productions

Dynamique collective agricole

- Outils collectifs (coopératives)
- Organisations de producteurs
- Démarche collective au service du territoire et des agriculteurs (ex. AOC Cotes de Millau)

Une dynamique positive d'installation

- Taux de reprise important (6/10 ont une reprise connue à ce jour)
- Les établissements agricoles « font le plein »
- Des jeunes avec des niveaux d'étude supérieure font le choix de s'installer

Des opportunités pour les installations HC

 Fermage = mode de faire-valoir privilégié en cas de transmission Hors Cadre familial

Les avantages du métier d'agriculteur

- Autonomie, « être son propre chefs »
- Organisation de son travail

Potentiel touristique

- Taux d'équipement important
- PNR des Grands Causses

Démographie

- Accueil de nouvelle population sur certaines communes (construction de lotissement)
- Dynamique de croissance de la population

MENACES

Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience

Entretien du paysage

• Embroussaillement de certaines zones

Situation géographique

- Pression foncière due à l'augmentation des zones urbaines
- Difficultés pour épandage et traitement
- Certaines communes enclavées

Dynamique agricole fragilisée

- Système fragile : 77% des exploitations sont de type « spécialisé »
- Risque de diminution de certaines productions: Cerisier (Pb de « mouche »), Ovin viande, Bovin viande (taux de reprise faible)
- Abandon de vergers pour les arboriculteurs pluriactifs (contraintes administratives, environnementale)
- Installation du loup qui remet en cause le modèle agro-pastoral

L'emploi / recherche d'associé :

- Difficultés pour trouver des associés : inadéquation entre la demande « recherche d'associés » et l'offre « projet individuel ou en couple »
- Ententes entre les associés
- Manque de formation des agents de remplacement
- Risque de disparition de 20 %et 30% des exploitations dans les 5 à 15 ans « si rien n'est fait »

Relationnel

 Individualisme de certains agriculteurs, manque d'entraide sur certains secteurs

Image du métier

- Image négative diffusée par les médias mais aussi par certains agriculteurs
- Eleveurs se sentent en décalage du point du vue du travail vis-à-vis de la société

Le logement est un frein à l'installation, en particulier des HC

Le milieu naturel, malgré certains atouts (climat, rivière Tarn) est plutôt difficile (potentiel agronomique limité), mais l'agriculture locale a su s'y adapter. Ses systèmes de production en adéquation avec le milieu (agropastoralisme, arboriculture, viticulture) sont aujourd'hui un atout pour l'agriculture locale et plus précisément pour le renouvellement des générations. La production d'ovin lait, en particulier pour la filière Roquefort, et l'arboriculture/viticulture sont celles qui ont le plus fort taux de renouvellement.

Les agriculteurs ont su depuis plusieurs générations, et savent encore, se regrouper pour créer leur outil et mettre en valeur leur production. La présence de nombreux signes officiels de qualité sur le territoire et les outils économiques qui y sont liés (laiterie, coopérative, ...) sont de véritables atouts et opportunités pour l'installation. Ces filières structurées peuvent apporter aux porteurs de projet un accompagnement technique, des moyens de commercialisation, une valorisation de la production et une certaine visibilité sur les prix.

D'autres opportunités nouvelles sont favorables à l'installation : le développement de la vente directe, boostée par la proximité avec Millau et l'A75, un territoire en pointe sur l'agriculture biologique (en circuit court ou long) et le renouveau de l'arboriculture avec de nouvelle variété fruitière (mirabelle).

Des menaces pèsent sur certains systèmes de productions. Le **taux d'exploitations « spécialisées »** est important et montre une certaine fragilité face aux aléas, ce qui peut compromettre la reprise. Certaines productions, pour des raisons diverses (sanitaires, conjoncturelles, ...) risquent de fortement diminuer dans les années à venir (cerisier, ovin et bovin viande). Les contraintes administratives et environnementales, entrainent l'abandon de certains vergers par des exploitants pluriactifs. Enfin, **l'installation du loup** sur le Sud Aveyron, risque de remettre en cause le modèle agropastoral, atout majeur de ce territoire. La multiplication des attaques fait craindre un impact très négatif sur la reprise des exploitations.

Les conditions de reprises des exploitations sont dans l'ensemble favorables: 59% des fermes ayant un associé de plus de 50 ans ont une reprise connue à ce jour. Il existe des exploitations de taille convenable, viables et vivables. Il y a un bon état d'esprit entre les agriculteurs du territoire, ce qui favorise l'existence d'outils collectifs (CUMA, groupement d'employeur, système d'entraide). Généralement, les nouveaux installés sont bien accueillis localement.

Les formes sociétaires sont bien implantées (49% des exploitations), surtout en Ovin lait. Ce type d'exploitation est un véritable atout pour l'installation (limitation des investissements au moment de l'installation grâce au rachat de parts sociales, conditions de travail plus favorables, partage des responsabilités, ...). Ces exploitations sont également un atout pour l'installation de personnes Hors Cadre familial. Cependant on note encore aujourd'hui, une distorsion entre l'offre et la demande. Beaucoup de porteurs de projets Hors Cadre « rêvent » d'une installation individuelle ou en couple alors qu'il y a beaucoup d'exploitations en recherche d'associés. Si elles ne sont pas prises à temps, les difficultés relationnelles au sein des sociétés peuvent être une vraie menace. Il est important, dès l'installation de prendre en considération ce point.

Le foncier reste comme dans beaucoup de territoire, un point noir. Bien qu'il y ait sur certaines communes un parcellaire morcelé, ailleurs, de nombreux aménagements/échanges, ont été réalisées ce qui représentent un atout pour les exploitations et leur reprise (facilité de travail, ...). Le foncier reste, selon les acteurs locaux « trop rare pour ceux qui en recherchent! » et son prix est souvent déconnecté de la valeur agronomique des terres. Les prix sont très élevés et ont presque doublé en 15 ans. L'accès au foncier reste un frein important pour l'installation hors cadre en particulier. Le prix

est d'autant plus haut que la **pression foncière urbaine** s'intensifie (développement des zones d'habitation, zones artisanales). Le fermage est relativement répandu sur le territoire et il est souvent privilégié pour transmettre à une personne hors cadre, ce qui est un atout.

Les conditions de reprise sont une vraie faiblesse pour le territoire. La transmission est encore pour beaucoup un sujet « tabou ». Il en résulte un manque d'anticipation des futurs cédants ce qui compromet la reprise des exploitations, tant <u>dans le cadre familial</u> (non-réalisation des arrangements de famille, structures trop importantes pour être reprises) que <u>hors cadre familial</u> (manque d'information pour transmettre à ce public, distorsion entre valeur patrimoniale et économique, ...). La question du logement (du cédant et du repreneur) est également un point très important pour la réussite d'une reprise. Aujourd'hui, si rien n'est fait, en particulier en vers ce public, le territoire **risque de perdre 20 à 30% de ses exploitations.**

La dynamique rurale et la proximité avec la ville de Millau et l'A75 sont de véritables atouts pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. Il existe un vrai réseau de village dynamique, le taux d'équipement est relativement bon les communes sont connectées avec la ville de Millau. Tous ces points peuvent attirer de nouveaux porteurs de projets sur le territoire. Ils pourront trouver pour eux et leur famille les services nécessaires (agrofourniture, outils économiques, services de santé, établissements scolaires, commerces). La hausse démographique du territoire peut être une opportunité de nouveaux débouchés (vente directe – attention dans une certaine limite) mais elle peut également être une menace (conflits d'usages, difficultés d'épandage ou de traitement dus au grignotage des zones d'habitation sur les zones agricoles). Le tourisme est également une opportunité pour de potentiels porteurs de projet. Face à ces évolutions, il est important que les agriculteurs continuent à s'impliquer dans la vie locale (associations, clubs sportifs, conseils municipaux, ...).

Enfin l'image que renvoi le métier d'agriculteur peut être à la fois « le pire ennemi et le meilleur allié» du renouvellement des générations. Aujourd'hui, paradoxalement il coexiste deux visions contradictoires. L'une est négative voire misérabiliste. Elle est diffusée par certains médias en raison de la multiplication des crises (sanitaires, économiques, ...) mais aussi très souvent par les agriculteurs eux mêmes (sentiment de décalage par rapport à la société actuelle). L'autre est plus positive et insiste sur les aspects positifs du métier (autonomie, « être son propre chef », métier au contact de la nature, ...). Le taux de remplissage des formations agricoles et le retour vers le métier de jeunes ayant des niveaux d'étude supérieurs laisse entrevoir une dynamique positive pour l'avenir.

En conclusion, le renouvellement des générations sur le territoire est plutôt dans une dynamique positive (29% des exploitants ont moins de 40 ans ; 60% des exploitations ayant un associé de plus de 50 ans ont une reprise, atouts et opportunités locales importants). Cependant, la question de la transmission et de son anticipation doivent être traitées dès aujourd'hui, car si rien n'est fait, 20% à 30% des exploitations pourraient disparaître d'ici 15 ans.

V. Conclusion

Au travers de la dernière partie du questionnaire qui portait sur la thématique « *Quels avenir idéal imaginez-vous pour l'agriculture du territoire ?* », plusieurs lignes directrices ressortent :

Agriculture dynamique

Equilibrée

Organisée

Moderne

Agriculture responsable

Viabilité/rentabilité

Moins de phyto

Agriculture ouverte vers le tourisme

Entraide

Des actifs nombreux

Du temps libre pour les agriculteurs

Des territoires vivants

Développement de formes sociétaires

Nombreuses installations

Pas de ferme à l'abandon

Bonne entente au sein de la profession

Table des Matières

I.]	PRESENTATION DE L'ACTION	2
1.	Contexte	2
2.	OBJECTIF POURSUIVI	
3.	La zone d'etude	2
4.	LE COMITE DE PILOTAGE	3
5.	Demarche suivie	4
6.	LES SOURCES DU DIAGNOSTIC	4
II.	DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE	6
1.	Le milieu naturel	6
2.	LA POPULATION DU TERRITOIRE	8
3.	LES TRANCHES D'AGE DE LA POPULATION	10
4.	LA POPULATION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE	10
III.	ETAT DES LIEUX L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE	14
1.	LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	14
<i>a</i>	a. Le nombre d'exploitations	14
l	b. La structure des exploitations	14
(c. Les productions des exploitations	16
ĺ	d. La diversité des productions au sein des exploitations	18
6	e. La forme juridique des exploitations	20
J	f. Le salariat sur les exploitations	20
2.	LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE	22
C	a. Le nombre de chefs d'exploitation	22
l	b. La part des femmes	22
(c. Pluriactivité au sein des exploitations	
<i>(</i>	d. L'âge des exploitants	25
3.	L'AVENIR DES EXPLOITATIONS	27
<i>(</i>	a. Nombre d'exploitations AVEC ou SANS succession	27
l	b. Nombre d'exploitants de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession	29
C	c. Projection dans 5 à 15 ans « si rien n'est fait »	31
IV.	ANALYSE DES DONNEES	37
1.	MILIEU NATUREL	37
2.	LE FONCIER ET LES AMENAGEMENTS DU MILIEU AGRICOLE	39
3.	LES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE	41
4.	ETAT D'ESPRIT ET IMPLICATION DES AGRICULTEURS	43
5.	DYNAMIQUE RURALE	47
6.	L'INSTALLATION / TRANSMISSION	48
T 7	CONCLUCION	